ROUBAIX

ON CAMBRIOLE

Samedi, vers 9 heures du soir, pendant une courte absence de Mme Marie Leclercq, épouse Louis Dejonckère, demeurant rue Saint-Joseph, 20, des malfaiteurs se sont introduits dans son habitation et y ont dérobé deux chemises d'hommes, dont l'une était munie de la parure de boutons en or.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

LES PETITS OISEAUX

Le nommé Henri Vandenbroeke, 35 ans, chauffeur, demeurant à Mouscron, rue du Moulin, 67, a été l'objet d'un procès-verbal pour vente de petits oiseaux, sur le marché de la place Chevreul.

Neufs de ces petits volatiles ont été remis en liberté.

PEINE A PURGER

Dimanche après-midi, vers 3 heures, les agents Souffet et Doutreligne, ont arrêté rue de la Gare, la nommée Marie Prudence, 16 ans, demeurant rue du Chemin de fer, 57, appelée à régler une peine de trois mois de prison et 500 francs d'amende dont elle fut condamnée par le tribunal correctionnel de Lille, le 25 juillet dernier, pour fraude en réunion.

Prudence sera conduite à Lille, mardi matin.

Contre la CONSTIPATION et ses conséquences: Véritables GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
Très contrefaits et imités sous d'autres noms. Tte Pharmacie, 1442-4.

AU FEU !

Samedi, vers 7 heures 45, un incendie s'est déclaré chez M. Georges Vernaeghe-Welcomme, rue de la Perche, chef de fabrication chez M. Emile Eloy.

Le feu a pris naissance dans une garde-robes située au premier étage dans la chambre donnant sur la cour, servant de cabinet de toilette.

Plusieurs personnes dans la rue, voyant sortir de la fumée, donnèrent l'alarme et voulurent avertir le propriétaire, malheureusement il n'y avait personne.

Arrivèrent à ce moment MM. Eugène Lecomte, 50 ans, demeurant rue de la Perche, cour Lepers, 6, Henri Ségard, conseiller prudhomme, l'agent de police Meirhaeghe, et Emile Delbar, qui passèrent par chez le voisin, M. Latreille, directeur de la voirie municipale, à l'aide d'une échelle, arrivèrent sur une plate-forme [illegible] de la [illegible] et brisèrent la fenêtre de la chambre incendiée. Ils brisèrent un carreau de vitre et aussitôt commencèrent à attaquer le fléau à l'aide de seaux d'eau.

Pendant ce temps, les pompiers arrivaient avec le grand dévidoir, mais ils n'eurent pas à intervenir.

Déjà toute la garde-robes était brûlée et la chambre commençait à flamber.

La chaleur était si forte que les meubles de la chambre voisine se décollaient.

Quelques minutes plus tard, toute la maison flambait.

Mme Verhaeghe avait quitté sa demeure une demi-heure avant et n'avait rien remarqué.

Il n'y avait pas de feu ni dans la chambre ni dans la pièce située au rez-de-chaussée.

On ne peut donc attribuer cet incendie à un vice de construction de la cheminée.

Les dégâts s'élèvent à 13.000 francs, dont 5.000 francs pour l'immeuble et 8.000 francs pour les meubles et les vêtements.

Il y a assurance.

On remarqua sur les lieux MM. Delteil, commissaire de police, et Ségard, conseiller municipal.

Le service d'ordre était organisé par la police et la gendarmerie.

LES HOTES DE L'HOTEL-DIEU

M. Charles Vercouter, 63 ans, voyageur demeurant rue du Chemin de Fer, 41, s'est fracturé une cote, brisé le radius gauches et fait des contusions multiples au front en tombant, vendredi, vers 10 heures du soir, dans l'escalier de son logement.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Ballenghien, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

— Samedi matin, vers 6 heures, Mme Julie Keermelekbrugge, 52 ans, ménagère, demeurant rue Fabert, cour Deplechin, 3, s'est fracturé la clavicule gauche en tombant dans l'escalier de son habitation.

M. le docteur Dubar l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

QUI A PERDU ?

M. Victor Lehembre, préposé d'octroi, a trouvé rue Mimerel, une pièce de tissus laine noire et blanche.

LES POCHARDS

Samedi, vers 11 heures et demie du soir, les agents Locuffer et Fontaine ont arrêté le nommé Julien Liénard, 25 ans, chauffeur, demeurant rue Thècle, 9, qui, étant en état d'ivresse, portait des coups à M. Victor Parez, cabaretier, rue de Blanchemaille, 133, qui lui avait refusé de lui servir à boire.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, est une maison régionale; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement : il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en Province.
1791-4

AUXILIAIRES D'ANTOINE DE PADOUE

L'agent Labins a trouvé une montre en argent et un trousseau de trois clefs.

— Mme Clémence Cirvelain, demeurant rue de l'Alma, 151, a ramassé un seau émaillé et un pot en porcelaine.

MALANDRINS DERANGES

Vendredi vers 11 heures et demie du soir, les agents Potier et Demestère, passant rue Monge ont mis en fuite trois individus qui tentaient de fracturer la porte de l'estaminet tenu par Mme Mathilde Vanackère, situé dite rue 23.

LES VOLS DE MAGASIN

Les agents Soufflet et Carette ont arrêté vendredi après-midi le nommé Augustin Gouvé, âgé de dix-neuf ans, ouvrier apprêteur, demeurant rue du Fontenoy, 112, inculpé de vol de foulards à l'étalage du magasin de Mlle Emma Vonschoorisse, marchande de lingerie, rue de la Chapelle-Carrette, 35.

Dépôts de Cartes Postales Ed. GB, au Grand Bazar.
012-4.

LES VOLS DE BECANES

M. Paul Eucher, entrepreneur, rue Louis-Dupire, 14, est venu déclarer au troisième arrondissement qu'un malfaiteur lui avait enlevé sa bicyclette vendredi vers cinq heures et demie du soir. Cette machine, marque Griffon, porte le numéro 512 sous le pédalier, jantes en bois, cadre émail vert, roue libre Eadie, freins sur jantes, pédalier américain avec tige triangulaire, d'une valeur de 200 francs.

Pour les Etrennes, aux *Galeries Lilloises*, grande vente de Jouets, Cadeaux p. Fêtes. Confiserie. Voir l'atelier de *Photo*.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Voici le mouvement des opérations du 18 au 23 décembre 1905 :

Laines 7.[illegible] kilos, 531 kilos.
Laines peignées, 224 colis, 264.986 kilos.
Laines filées, 681 colis, 81.646 kilos.
Laines diverses et blousses, 216 colis, 23.076
[illegible] 337 colis, 35.750 kilos.
[illegible] 467 colis, 405.999 kilos.
[illegible] à farme, 51.601 kilos.
[illegible] vente, 29 1/2 opérations.
[illegible] 1/2 opérations.

[illegible]ION SANITAIRE. — La commission de la troisième circonscription de Lille s'est réunie le 22 décembre 1905, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Delecroix, maire d'Hem.

Etaient présents : MM. Delecroix, Delville, Bellon, Barbotin, Butruille, Demora.

Les membres de la commission ont examiné avec le concours de M. Beauvisage, architecte de la ville de Wattrelos les tenants et aboutissants des terrains qu'ils avaient visités lors de l'enquête qui les avait eu lieu sur place, le 20 décembre. Elle a également entendu M. Colin, propriétaire d'un terrain qui n'avait pas été offert à la Ville mais que la commission avait jugé remplir les conditions voulues.

En séance de huis-clos, elle a jugé ces terrains sur les quatre points suivants :

1. Tenant et aboutissant : possibilité d'un raccordement au chemin de fer ;
2. Superficie et situation sanitaire ;
3. Agglomération et voisinage ;
4. Economie du projet.

Sur douze emplacements proposés, il restait à premier examen :

1. La propriété Colin sise à proximité de la gare de Wattrelos ;
2. La propriété Dhaluin ;
3. Une propriété au Petit-Tourcoing ;
4. Une propriété au Laboureur ;
5. Une propriété au Sartel.

Ces trois dernières furent écartées du second examen, la première fut également rejetée à cause du voisinage de l'Espierre. La propriété la commission comme remplissant exactement les conditions posées pour l'acceptation. M. Barbotin a été chargé de la rédaction du rapport.

L'avis de la commission relatif à un projet d'agrandissement de l'école de garçons de la ville de Lannoy et réservé jusqu'à plus ample information.

La commission sanitaire avait, dans ses précédentes séances, appelé l'attention de M. le maire de Roubaix sur l'insalubrité des égouts de la ville. M. Latreille, directeur du service de la voirie, avait fourni un rapport très documenté sur la matière. Il proposait un essai d'obturation et de ventilation sur une partie propice de la Grande Rue située entre la place Nadaud et la rue du Bassin. Non contente de cette solution qui ne lui donnait que demi satisfaction, la commission chargea M. Barbotin d'étudier la question.

Le rapporteur a présenté dans cette séance les différents systèmes préconisés jusqu'à ce jour et qui ne remplissent aucune des conditions recherchées. La suppression des odeurs venant soit des fermentations qui se produisent dans la cuvette, soit des odeurs et des vapeurs chaudes provenant de l'égout, M. Barbotin présente à la commission un système d'occlusion hydraulique qui est appelé à remplir les conditions voulues 1° par l'emploi d'un panier en tôle galvanisée d'une pièce posée au fond des cuvettes qui se remplirait naturellement par les chutes des matières passant par la bouche de l'égout grâce à un dispositif spécial, la cuvette pourrait être vidée d'un seul coup et son contenu versé en bloc dans le tombereau. Ce serait donc un travail fait d'une façon parfaite en dix minutes.

2° Pour les odeurs provenant de l'aqueduc et s'échappant dans l'atmosphère, M. Barbotin présente à la commission un système de son invention qui provoque une occlusion hydraulique. Dans ce système le tuyau qui relie la cuvette à l'aqueduc est syphoïde à son départ de la cuvette et peut être construit en grès ou ciment armé, sa forme serait celle d'un coude angle, dispositif très simple que l'on trouve dans le commerce. Cet appareil serait posé en arrière de la fosse de la cuvette dans la maçonnerie pour éviter les chocs provoquant de la fourche ou du levage du panier en tôle. Le réglage du siphon serait produit par une hauteur de retenue d'eau qui varierait de 5 à 8 m., suivant les emplacements. De ce fait, le fonctionnement de l'aération de l'aqueduc pour la descente des ouvriers en cas de curage ou de travail sera peu compliqué. L'enlèvement du panier qui est au fond de la cuvette ira désamorcer le siphon. l'air pénétrera dans l'égout par la bouche ouverte et viendra former tirage avec les puisards des chaussées. En cas d'aérage, de pluie rapide, si la pression dépasse 5 à 8 gr., forcément l'air s'échappera par le jour hydraulique du siphon comme par un tube de sûreté et les inconvénients d'excès de pression sur l'écoulement des eaux seront donc supprimés. En offrant gracieusement cette invention pour l'amélioration de l'état sanitaire de la ville de Roubaix et de bien d'autres communes qui pourront en profiter, M. Barbotin a fait là acte d'abnégation dont ses collègues l'ont félicité. Des essais seront certainement faits par le service de la voirie et l'on pourra bientôt juger de l'efficacité de ce procédé et prodiguer à son auteur tous les éloges qu'il mérite.

La séance est levée à 5 heures.

Galeries Lilloises, Fin de saison, occasions dans tous les articles Nouveautés, Confections Dames, Modes, Fantaisies.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Hannart frères, M. Pierre Uytenhove, 44 ans, forgeron, demeurant rue de Mulhouse, à Croix, s'est fait une plaie à la jambe gauche en tombant.

Quinze jours de repos.

— A la fonderie de la Fosse-aux-Chênes, M. Victor Desnouvet, 33 ans demeurant rue du Coq-Français, 1, s'est fait une entorse du pied gauche en marchant sur un morceau de fonte.

Dix jours de repos.

— Chez MM. Emile Roussel et fils, M. Cyrille Catteuw, 36 ans, teinturier, demeurant à Croix, rue Guizot, 38, s'est fait des contusions au thorax et au bras gauche en travaillant.

Vingt jours de repos.

— Une bambrocheuse de chez M. Amédée Prouvost, Mlle Rosalie Verhaeghe, 42 ans, demeurant rue de l'Industrie, à Wattrelos, s'est contusionné le côté gauche en tombant.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, Mlle Angèle Nulte, 25 ans, soigneuse, demeurant rue de la Concorde, à Wattrelos, a été blessée à l'annulaire gauche en retirant une mèche de laine de son métier.

Quinze jours de repos.

— Chez M. César Duyck, fondeur, M. Arthur Vantrevenage, 19 ans, fondeur, demeurant rue Charles-Quint, 15, à Croix, a été brûlé à l'abdomen et à la jambe gauche par de la fonte en fusion.

Vingt-cinq jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, M. Emile Trentesaux, 35 ans, peigneur, demeurant à Wattrelos, rue Mazure, 40, s'est blessé à l'annulaire droit en retirant un ruban.

Trente jours de repos.

— Chez M. Spender-Vandamme, M. Alphonse Desberghes, 36 ans, domestique, demeurant rue de l'Epeule, cour Hennebo, s'est contusionné la jambe gauche en tombant.

Quinze jours de repos.

Princesse Makoko savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. 36

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 24 décembre 1905

Naissances. — Jules Deaujus rue de la Redoute, 43. — Berthe Quedeau, rue Décrème, cour Godron, 3. — Alice Messiane, rue d'Alger, cour Catteau, 1. — Germaine Focke, rue Gretry, 10. — Clémence Lubers rue Richard, 122. — Julien Wuvis, rue des Parveniis, 108. — André Guyot, Grande-Place, 10. — Marie Dubled, rue Blanchemaille.

Publications de mariages. — Ernest Cogée, agent de publicité, rue Cugnot, 22 et Marie Cochez, parfumeuse, rue du Château, 12. — Achille Wecomme, employé, rue d'Alsace 65, et Marie Faidherbe, sans profession, rue Isabeau, 17. — Albert Cornille, cultivateur, à Mauvaisin (Haute-Garonne), et Cécile Cassaing, ménagère, à Mauvaisin (Haute-Garonne). — Ferdinand Oosthuize, charretier, rue Turgot, 144, et Colin Wardavoir, ménagère, rue Turgot, 142. — Louis Delplanche, graisseur, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 29, et Jeannette Deprince, rattacheuse, rue Monge, cour du Bas-Rouge, 10. — Charles Groven, cafetier, rue de l'Alma, 74, et Marie Gaerenynck, ménagère, rue Isabeau, 23. — Adolphe Vercoutre, apprêteur, rue Saint-Jean, 51, et Marthe Michel, servante, rue Monge, cour Delplanque, 5. — Joseph Delcroix, comptable, rue Vauban 33, et Albertine Cocheleux, sans profession, rue de la Vigne, 115. — Félix Dassonville, sans profession, rue de la Fosse-aux-Chênes, 43, et Marguerite Lahousse sans profession, à Tourcoing. — Armand Delplace, tisseur, rue des Longues-Haies, 128, et Flore Dubois, soigneuse, rue des Longues-Haies, 118. — Noël Ploegaerts, laineur, rue Grétry, 44, et Eugénie Deprince, mégissière, à Croix. — Charles Vandenbrocke, marchand de lait rue de Croix, 18, et Marie Lhernould visiteuse de pièces, à Croix. — Paul Hens, apprêteur à Croix, et Berthe Lhernould, blanchisseuse à Croix. — Isidore Vandevoorde, cordonnier, rue du Fontenoy, 89, et Marie Dubrul, soigneuse, rue Vaucanson.

Décès. — Elisa Hoelle, 73 ans, rue de l'Alma, fort Wattel, 23. — Estelle Bekaert, 72 ans, rue de la Vigne, cour Saint-Thérin. — François Arickx, 4 mois, rue Voltaire cour Dufrey, 5. — Jean Vandenborre, 30 ans, rue d'Alger prolongée, 5. — Ferdinand Duhamel, 54 ans, rue de l'Epeule, cour Leconte. — Emile Langbeen, 62 ans, rue Barbieux, Hospice Civil. — Edouard Paris, 66 ans, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu.

TOURCOING

LE JOUR DE NOEL A TOURCOING

THEATRE MUNICIPAL. — A 3 heures, *La Favorite*, opéra en 5 tableaux de Donizetti, avec le concours de M. Dubois, fort ténor du grand-théâtre de Toulon, qui remplira le rôle de Fernand.

LA NOEL DES ECOLIERS. — A 9 heures du matin et à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, séances récréatives offertes aux enfants des écoles communales.

LE NOEL DES ECOLIERS

La séance récréative offerte dimanche, à 2 heures et demie du soir, dans la salle des Fêtes de la Mairie, aux jeunes enfants des cours moyens des écoles communales de filles et de garçons, a eu un gros succès auprès des nombreux spectateurs. « Guignol », l'inénarrable « Guignol », a surtout fait la joie des jeunes enfants qui ont accueilli les exploits de celui-ci par de grands applaudissements.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, dimanche matin, aux halles de Tourcoing, 4.400 huîtres, 50 kilos de marée, 600 kilos d'oignons, 80 kilos de poires, 50 kilos de raisins, 44 kilos de pain d'épice.

TENTATIVE DE VOL

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, Mme Desmettre, épicière, rue de la Potente, 137, fut réveillée par un bruit insolite paraissant venir du rez-de-chaussée. Elle prévint son mari qui se leva et descendit.

Pendant ce temps Mme Desmettre ouvrit la fenêtre et cria : « Au voleur ». Les malfaiteurs, au nombre de deux, s'enfuirent rapidement, l'un avait un veston noir, l'autre un veston gris.

M. Desmettre constata que la porte de la cave donnant sur la rue avait été arrachée.

Il n'a pas déposé plainte.

VOL D'UN JAMBON

Samedi soir, vers 7 heures, un individu a pénétré dans la boucherie de M. Housay, 118, rue de la Malsence, et a volé un jambon d'une valeur de 15 francs. M. Housay entendant fonctionner le timbre de la porte d'entrée de son magasin, se rendit bien vite vers celui-ci, mais il n'eut que le temps d'apercevoir le voleur prendre la fuite. Ce dernier est d'assez grande taille ; il était vêtu d'un veston gris. Ce sont les seules indications que M. Housay a pu donner à M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement, qui a ouvert une enquête.

REUNION de la COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la quatrième circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie en séance vendredi dernier à l'Hôtel de Ville. Elle a délibéré.

1. Sur une lettre de la Préfecture appelant l'attention des commissions sanitaires sur l'intérêt qu's'attache à ce que leurs délibérations soient toujours motivées.

2. Sur un rapport de la Préfecture indiquant entre autres questions que les maires doivent assurer l'exécution des lois et réglements sur la « Protection de la santé publique », et que en ce qui concerne la commune de Bondues, la Préfecture appelle de nouveau l'attention du maire de cette commune sur l'intérêt qui s'attache à ce que, d'une manière générale, les causes de décès soient l'objet d'une étude toute particulière et à ce qu'il examine de concert avec le Conseil municipal, les mesures propres à assurer une amélioration de la situation signalée, en s'inspirant des avis émis par la Commission sanitaire.

3. Sur un modèle de bulletin de renseignements contenant un questionnaire très détaillé au sujet des décès des enfants âgés de moins de deux ans. Ce questionnaire serait envoyé à toutes les communes de la circonscription et serait destiné à stimuler et à faire surgir même la bonne volonté de ces communes en ce qui concerne les enquêtes à faire sur les véritables causes des décès infantiles. Il contiendrait tous les renseignements intéressant les soins médicaux, le mode d'alimentation (maternel, mixte ou artificiel) pour l'aalaitement artificiel, la provenance du lait, sa qualité des récipients qui le contiennent, etc., les conditions d'évacuation des eaux ménagères ; l'état de situation de la famille au point de vue du nombre de ses membres, de leurs salaires respectifs, etc. ; les réflexions également que certaines situations suggéreront à MM. les Maires et à MM. les Médecins.

4. Sur une lettre de M. le Proviseur du Lycée de Tourcoing concernant le service des tramways au point de vue du nombre des voitures insuffisant à certaines heures de la journée : de l'obligation où se trouvent certains élèves de se tenir sur la plate-forme d'avant faute de places d'intérieur, de l'utilisation prolongée jusqu'en novembre, des voitures du service d'été.

5. Enfin sur l'application de plus en plus stricte de toutes les prescriptions contenues dans le réglement sanitaire applicable à la ville de Tourcoing au point de vue aussi bien de la salubrité des habitations, des caves, des sous-sols, des rez-de-chaussée et étages, des cours et courettes de l'alimentation d'eau, des puits, puisards, fossés, ruisseaux, fosse d'aisances, cabinets, ravedoirs, écuries, étables, vidanges, etc., que des permis de construction, de l'entretien des habitations et de la prophylaxie des maladies transmissibles, ainsi que des désinfections obligatoires, en un mot de l'application la meilleure de l'esprit de la Loi du 15 février 1902 concernant « La Protection de la santé publique ».

IL FAUT PURGER

L'agent de sûreté Laverze, a arrêté à la Croix-Rouge, un nommé Jean-Baptiste Dessauvage, 47 ans, rattacheur, demeurant rue Desurmont, en vertu d'une contrainte du tribunal correctionnel de Lille de deux jours de prison pour vol.

Dessauvages a été transféré à Lille samedi à une heure du soir.

LA FRAUDE

Les douaniers de La Marlière ont arrêté samedi matin Henri Barbage 36 ans, journalier, né à Armentières et Henri Villez, 29 ans charretier, né à Wambrechies, qui tentaient de passer en fraude des marchandises de provenance belge.

Remis aux gendarmes ; les deux fraudeurs ont été transférés à Lille samedi à une heure.

LA XXXIIe FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE

La commission du tir et de la natation s'est réunie, dimanche, à 11 heures, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. E. Lecomte, adjoint au maire.

Etaient présents : MM. Baert, Masurel-Leclercq, Parsy, Scalbert, Frère, Thieffry, Prat, Delgrange, Florent Laporte, Philippe, Wagnon, Stragier, Vertrugghe, Bennin, Mondely.

La commission a arrêté le texte des réglements des concours de tir et de natation.

MM. Désiré Parsy et Philippe ont été désignés pour s'occuper spécialement de l'organisation du concours de tir.

MM. les membres de la société des « Enfants de Neptume », d'accord avec M. Delannoy, directeur général du concours, s'occuperont spécialement du concours de natation.

BIZARRE AGRESSION

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit et demi, les agents de patrouille, Rousseau et Volt, passant rue Duguay-Trouin, rencontrèrent un homme qui gesticulait et proférait des menaces à l'adresse d'une personne. Ils s'approchèrent et interpellèrent l'homme qui paraissait ivre. Celui-ci déclara se nommer Jules V..., 20 ans, domestique, demeurant rue Colbert, et avoir été attaqué dans la rue des Piats, par un individu, assez âgé, convenablement vêtu, lequel lui avait porté un coup de couteau au nez et un derrière le cou, sans gravité.

Les agents se mirent à la recherche de l'agresseur qu'ils ne trouvèrent pas.

M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête sur cette bizarre affaire.

EXPLOIT DE VANDALES

Dans la soirée de samedi, vers 10 heures, des individus mal intentionnés ont brisé d'un coup de bâton, un carreau de la fenêtre des bureaux de MM. Catteau, entrepreneurs de maçonnerie, rue du Moulin, et, par l'ouverture pratiquée, ont arraché le store.

Cet acte doit être attribué à la malveillance de deux ouvriers renvoyés récemment. C'est du moins ce que supposent MM. Catteau.

M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

A LA PUTTE

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. Carré de Malberg, juge d'instruction, à Lille, en date du 30 septembre dernier, les agents Gallet et Masse, ont arrêté, samedi matin, place de la Liberté, le nommé Achille Vandenberghe, 49 ans, né à Huisne (belgique), journalier, sans domicile fixe, inculpé de vol, et de plus, expulsé de France, par arrêté ministériel du 7 septembre 1896.

Vandenberghe a été dirigé sur Lille.

AU THEATRE MUNICIPAL

Les Fêtards, charmante opérette de MM. Antony Mars et Hennequin, avait attiré hier au théâtre municipal un nombreux public.

L'interprétation de la pièce a été excellente. Mme Edelmy qui incarnait « La Marquise » s'est montrée très bonne comédienne et chanteuse de talent ; elle a été très applaudie. Mme Dusvéda (Mme Maréchal) a été extraordinairement bizarrante dans son rôle qu'elle a joué à merveille. Mme Castrix a fait une bonne Théa. M. Castrix a interprété d'une façon admirable son rôle de Marquis ; c'est un artiste à tous les points de vue ; le public l'a bien reconnu en l'applaudissant à tout rompre.

M. G. Roche (Ernest III) et M. Renez (Le Duc de Beaugency) se sont montrés comiques endiablés ; ils ont tenu leurs rôles respectifs à la perfection.

Les rôles secondaires ont été bien rendus.

Aujourd'hui, à 3 heures, *LA FAVORITE*, opéra en 5 tableaux de Donizetti, avec le concours de M. Dubois, fort ténor du grand-théâtre de Toulon.

Dimanche prochain, en matinée : GILLETTE DE NARBONNE, opérette en 4 actes.

LEURS RENTES

Chez Christomy fils, rue de Renaix, un homme de peine Emile Hanckler, demeurant rue des Anchers, en soulevant une caisse, s'est fait un effort dans le côté droit. Huit jours de repos.

— Aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, un aide chaudronnier, Victor Vantasseghem, 17 ans, demeurant à Mouvaux, a reçu une bavure de tôle dans l'index droit. Huit jours de repos.

— Chez Sion, filateur, rue du Général-Drouot, un rattacheur, Noël Mathys, 18 ans, demeurant rue des Trois-Pierres, s'est fait une entorse du poignet droit en travaillant. Quatre jours de repos.

— Chez Alphonse Pollet, rue de Bradfort, un tisserand Maro Jules, 17 ans, demeurant à Mouvaux, a eu la tête prise entre deux organes d'un métier, en voulant réparer un fil de chaîne. Des contusions nécessiteront 10 jours de repos.

— Chez Bernard-Lipo, filateur, rue du Moulin, une rattacheuse, Suzanne Desrumaux, 20 ans, demeurant à Marcq-en-Ferrain, a eu l'annulaire gauche pris entre un chariot de renvideur et un butoir. Quinze jours de repos.

— A la gare, un portefaix, Paul Debleux, 26 ans, au service de Valentin, entrepreneur à Don-Sainghien, est tombé avec une brouette et s'est fait une entorse de la malléole externe gauche. 15 à 20 jours de repos.

Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, 157, un dégorgeur, Henri Verhelle, 60 ans, demeurant à Mouscron, a eu l'index gauche pris dans l'engrenage du peigneur. — 8 à 10 jours de repos.

— Au même établissement, un graisseur, Alphonse Duforeau, demeurant rue de Châlons, 35, en coupant une courroie, s'est blessé au genou gauche. — 8 jours de repos.

— Chez Lorthiois-Laurent fils, un tisserand, Emile Deheule, 21 ans, demeurant 208, rue de Gand, en tendant une chaîne, a reçu un poids sur le pied gauche, qui a été contusionné. — 6 jours de repos.

— Chez Caulliez et Delaoutre, filateurs, rue du Dragon, un trieur de déchets, Alfred Descamps, 59 ans, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, cour Pouchin, est tombé d'un escalier et s'est fait une entorse tibio-tarsienne du pied gauche et une contusion au bras gauche. — 15 à 20 jours de repos.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé samedi matin aux Halles de Tourcoing 4.500 huîtres, 390 kilos de marée, 40 kilos de fromage, 55 kilos de beurre, 80 kilos de chicon, 1.000 kilos de pommes de terre, 250 kilos de pommes, 20 lapins, 19 lapins de garenne.

POPULATION ETRANGERE. — Du 18 au 24 novembre, il est arrivé à Tourcoing, 8 hommes, 3 femmes de nationalité étrangère ; il en est parti 6 hommes, 6 femmes et 2 enfants.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 24 décembre 1905

Naissance. — Julien Varasse, rue d'Amiens, 12.

Décès. — Jean-Baptiste Verhiest, 63 ans, rue Nationale, 122.

La Mutualité

Célébrer les avantages de la Mutualité devient banal, puisque tout le monde reconnaît ses mérites. Mais parler de la Société Mutuelle qui a su réaliser, entre toutes, l'idéal social vers lequel tend notre humanité et [illegible] les divergences politiques, est un devoir et, pour le remplir, nous engageons nos lecteurs à s'adresser à « **La MUTUELLE PARISIENNE** » parce que c'est, à nos yeux, la Société de prévoyance créant, dans les meilleures conditions, les ressources qui nous sont nécessaires pour mettre notre vieillesse à l'abri du besoin.

Cette jeune société, qui a su réaliser déjà un chiffre d'affaires remarquable, et à qui différentes Expositions ont attribué les plus hautes récompenses, accepterait des agents partout où elle n'est pas représentée. En s'adressant à son siège social, 34, Rue de Provence, à Paris, on peut obtenir d'ailleurs tous renseignements gratuits.

2012-4.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VOLS. — Des malfaiteurs ont pénétré cette nuit au domicile du nommé Devos Félix, rue du Gaz, 12. Ils ont enlevé un litre de cognac.

— Un autre vol a été commis dans la nuit chez M. Nourrisson, demeurant rue de l'Amiral-Courbet. Les voleurs sont entrés dans la maison du sus-nommé en ouvrant de force un volet et en cassant un carreau du rez-de-chaussée.

Ils ont enlevé un pardessus, une paire de draps de lit. Ils ont également fracturé plusieurs meubles.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Bruyneel Camille, ouvrier boulanger à la Prévoyante des Renheurs, s'est heurté contre une planche où étaient fixés des clous et s'est piqué le pied droit.

ETAT-CIVIL du 24 décembre 1905. — *Publications de mariage.* — Ernest Coche, agent de publicité, à Croix, et Marie Cochez, parfumeuse, à Roubaix. — Albert Vignol, dessinateur, à Givors, et Jeanne Dauniaux, sans profession, à Croix. — Charles Vandenbrocke, marchand de lait, à Roubaix, et Marie Lhernould, visiteuse, à Croix. — Paul Hens, apprêteur, à Croix et Berthe Lernould, visiteuse à Croix. — Noël Ploegaerts, laineur, à Roubaix, et Eugénie Deprince, mégissière, à Croix. — Charles Deroubaix, journalier à Flers, et Marine Lemorez, rattacheuse, à Croix. — Pierre Châtelet, cordeur, à Flers, et Amandine Delescluse ménagère, à Croix.

MOUVAUX

LE MENSONGES DE LA « CROIX »

La sympathie générale dont jouissent à Mouvaux l'honorable citoyen Carlier et ses collaborateurs empêche les cléricaux de dormir.

Ceux-ci, tels Bernadette ou Jeanne d'Arc, ont le trouble intellectuel et mental caractérisé par des visions.

Leur hypnose leur fait voir entre autres choses le citoyen maire menaçant avec des gestes sataniques de révoquer une fonctionnaire parce qu'allant à la messe, et ce au cours d'une réunion de la commission des hospices, à laquelle... le citoyen maire n'assistait pas !!!

Pour parfaire cette scène de désolation, les cléricaux mouvallois aperçoivent encore, de par les effets morbides d'une imagination détraquée, M. le docteur Vincent « frappant de grands coups de canne sur la table afin de faire fuir Belzébuth incarné en la personne du citoyen Carlier ». Mais l'embêtant encore pour nos papalins, c'est que M. le docteur Vincent, interrogé sur le sens exact de ce rôle de Saint-Michel modern style que l'on prétend lui faire jouer, proteste énergiquement. Il n'y a la que « racontars de cabarets », affirme-t-il.

O Douleur ! Les lamentations de la *Croix* qualifiées par l'ancien maire, « racontars de cabarets ».

Ce n'était pas la peine vraiment pour en arriver à semblable confusion de donner de tels coups de goupillon dans l'eau plus ou moins bénite.

WATTRELOS

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Samedi après-midi, à l'usine de produits chimiques de Sainte-Marguerite, établissement Kuhlmann, un porteur de pyrites, M. Adolphe Plouvier, domicilié rue du Beck, s'est fait une entorse dorso-lombaire en soulevant une brouette chargée de résidus.

M. le docteur Félix Dupré, qui a soigné le blessé, a conclu à une incapacité de 10 jours.

MANIFESTATION DE L'UNION DE LILLE. — Une délégation de la section wattrelosienne du Parti Socialiste, accompagnée de son nouveau drapeau, se rendra aujourd'hui lundi 25 décembre à Lille, pour prendre part à la grande manifestation socialiste de la coopérative l'Union de Lille. Nous faisons appel aux camarades de bonne volonté pour se joindre à la délégation. Le départ aura lieu pour ceux du Sapin par le train de 1 h. 04 et pour ceux du Crétinier et de la Place par le même train, à 1 h. 11 à la gare de Roubaix.

LANNOY

ETAT CIVIL du 23 décembre. — *Naissance.* — Estelle Chuffart, rue du Haut-Jardin.

LYS

LE MOUVEMENT SOCIALISTE. — Le vendredi 29 décembre prochain, à 8 heures du soir, salle Gerniers, débitant, rue de Leers, seconde réunion pour la constitution d'un groupe socialiste. Les camarades qui désireraient se faire inscrire sont priés de venir à la réunion pour donner leur adhésion, même s'ils n'avaient pas été convoqués individuellement.

Le comité provisoire.

CONFERENCE POPULAIRE. — Sous les auspices de la Société républicaine des Conférences populaires, Marcel Cauwel, rédacteur principal de *l'Egalité*, à Roubaix, fera lundi 25 décembre, à cinq heures et demie, dans la salle Steux, rue *Carnot*, une conférence sur le « *Noël humain.* »

La réunion sera présidée par notre ami le docteur Félix Dupré, délégué cantonal, président de la section wattrelosienne des Conférences populaires.

Une partie musicale et artistique encadrera la conférence. La salle sera chauffée.

Les dames sont spécialement invitées.

ETAT CIVIL du 23 décembre. — *Décès.* — Denise Dubois, 4 mois rue de Strasbourg.

LEERS

LA FRAUDE. — Samedi, vers cinq heures et demie du matin, le brigadier Emile Crapez, et le préposé Gustave Clément, ont arrêté près de la ferme *Dubois* les nommés Achille Decottignies, 34 ans, peigneur, demeurant à Roubaix, rue de Condé, 52, et Achille Delbroucq, 20 ans, apprêteur, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 52, à Roubaix, qui portaient ensemble 37 kilos de tabac pour une valeur de 337 fr. 50.

Decottignies et Delbroucq ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy et dirigés sur Lille.

LILLE

SOCIETE DE GEOGRAPHIE

L'assemblée générale aura lieu jeudi prochain, 28 décembre, à huit heures et demie précises.

Ordre du jour : Adhésions nouvelles ; correspondance et objets divers ; conférences ; concours ; communication sur : « Les Etats-Unis d'Amérique », par M. A. Merchier, secrétaire général ; renouvellement de dix membres sortants du comité d'études.

FEDERATION LOCALE DES SYNDICATS OUVRIERS DE LILLE

La commission rappelle aux camarades délégués pour représenter les 33 syndicats adhérents à la Fédération au cortège de l'Union de Lille, que l'assemblée aura lieu à une heure moins un quart à la Bourse du travail, 31, rue Léon-Gambetta, pour partir immédiatement au cortège.

Afin qu'une distinction soit faite, et ne possédant pas de drapeau, la commission administrative sollicite du Syndicat des ouvriers boulangers de la rue des Arts le prêt du sien.

PALAIS D'HIVER, BRASSERIE DE L'INDUSTRIE
9, Rue Esquermoise, LILLE
Tous les jours, de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à minuit, concert avec le concours de Mlles Emiliennes D., Louise de Parme, Ida Véal, « Canta Lux » ; MM. Laujal, L. Cambray, « Paulus et Thérésa », le couple minuscule le grand succès du jour.
Or